

Paroles d'internes en plénière

Rapports avec les MSU

- Quel recours pour l'interne quand le stage se passe mal : Que faire quand l'interne a un problème avec un MSU notamment s'il s'agit du chef de trinôme ?
- Pas de réponse du DMG après qu'il ait été informé par l'interne de difficultés avec un MSU
- Les MSU doivent être mieux formés sur l'évaluation

Problèmes avec le DMG au moment de la validation annuelle :

- mauvaise appréciation quand l'interne n'a pas fait le choix de la médecine générale .
Ex : urgentiste, choix de travail hospitalier... « délit de sale gueule »
- évaluation chaque année uniquement sur les RSCA, où on accorde trop d'importance au psychosocial . Un certain formatage se met en place avec l'utilisation de mots clés pour les RSCA.
- Il est demandé que les stages effectués pendant 3 ans aient autant d'importance que les RSCA pour juger l'interne . La clinique prime sur les RSCA.
- Avis divergents sur un RSCA selon les jurys.
- Pourquoi certains ne sont pas arrêtés dans leur cursus et sont bloqués ensuite au moment de l'évaluation finale ?
- L'évaluateur doit être formé et ne pas « casser » l'interne.
L'évaluation annuelle doit être aidante et non pas sanctionnante.
- Dominique rappelle que l'interne peut faire appel à une personne ressource quand il a des difficultés avec les RSCA. et souligne la responsabilité de chaque MSU lors de la validation du stage.
- Faut-il former les MSU pour qu'ils aident l'interne sur ses RSCA ?